



## Achat d'une voiture à un particulier

Par **greg63\_old**, le **09/10/2007** à **19:55**

Bonjour,

Il y a 3 semaines j'ai voulu acheter une voiture à un particulier. Pour réserver ce véhicule je lui ai versé un acompte de 500€ et depuis j'attends toujours ma voiture! je commence sérieusement à douter de la bonne foi de cette personne... Je souhaiterais donc annuler cette transaction. Que puis je faire ? (à noter qu'il m'a remis un reçu)

Merci

Par **Jurigaby**, le **09/10/2007** à **22:37**

Ben le contrat est tout ce qu'il y a de plus valable, donc pas de possibilité de refus..

en conséquenc, vous devez payer l'intégralité du prix et lui doit vous donner la voiture..

Si il ne le fait pas, assignation en injonction de livrer la bagnole..